

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 81 (1972)
Heft: 5

Artikel: Petit Binh
Autor: Pluss, Danielle
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-549223>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Petit Binh

Présence de la Croix-Rouge suisse au Vietnam du Sud

Le dernière des équipes médicales de la CRS qui pendant 3 ans ont travaillé à l'Hôpital d'enfants de Da-Nang (construit par nos soins et entré en exploitation en automne 1967) et dont l'une des tâches consistait à former du personnel soignant vietnamien, a quitté l'établissement à la fin de 1970 et n'a pas été remplacée.

Sur demande du directeur de l'hôpital, la Croix-Rouge suisse a délégué au début de cette année et pour une durée de deux mois, un médecin et deux infirmières ayant déjà travaillé à Da-Nang, dans le but de donner des cours de rafraîchissement au personnel de l'hôpital. Cette expérience s'est révélée des plus concluantes. En outre, ces trois collaborateurs ont eu la grande satisfaction de retrouver l'hôpital en très bon état, ce qui prouve que les efforts fournis lors de leur précédent séjour ont porté leurs fruits. A son retour, l'une des deux infirmières suisses, Mademoiselle Danielle Pluss, a bien voulu rédiger ce petit tableau que nous avons le plaisir de publier ici.

La Rédaction



L'impression la plus marquante que j'ai eue lors de mon séjour au pavillon des enfants de l'hôpital de Da-Nang, est la force qui unit la famille vietnamienne.

La mère, le père et toute la famille se牺牲ent pour l'enfant malade. Ici, le petit Binh est fiévreux, il a de la peine à respirer. Toute la journée, sa mère se tient à ses côtés juchée sur un simple tabouret de fer en le berçant, le caressant afin d'atténuer sa douleur. Elle est prête à faire n'importe quoi et l'infirmière peut lui confier certains soins simples qu'elle accomplira avec une application exemplaire. La nuit, elle le veille, puis, épuisée, elle s'étendra par terre sur une natte de paille avec son enfant près d'elle. Elle ne s'en séparera pour rien au monde. Avec un peu de chance, elle trouvera le soir une place dans le lit de Binh s'il n'est pas obligé de le partager avec un nouveau petit malade. Car bien souvent il faut se serrer afin qu'il y ait de la place pour tout le monde.

Les infirmières vietnamiennes sont peu nombreuses, il est indispensable que les parents collaborent aux soins. Il faut laver son enfant, lui donner à manger, le changer, laver son linge, veiller à ce qu'il ne bouge pas le bras où coule la perfusion et maintenir d'autres petits travaux. C'est avec un air tout naturel que pères et mères s'affairent autour de leur enfant.

A côté de Binh se trouve une fillette dont la mère a dû rester à la maison pour s'occuper de ses 3 petits frères et sœurs. C'est son grand-père qui est avec elle et qui ne néglige rien pour le confort de sa petite fille. Ses seules escapades sont de quelques minutes, juste le temps de tirer sur une cigarette mal roulée, dans la cour de l'hôpital. Lui aussi dormira par terre, car il n'y a pas d'autre possibilité.

Lorsque le médecin passe, chacun attend avec impatience ses conseils avec un regard triste mais confiant. La pauvre famille est prête à dépenser des fortunes afin d'acheter en ville un médicament qui n'est pas en stock à la pharmacie de l'hôpital.

Tous les enfants du pavillon et leurs parents forment une grande famille. La distribution des repas se passe dans un brouhaha très gai. Le riz, les légumes et quelques rares poissons sont partagés dans les récipients que les mères et enfants présentent. Ensuite, chaque famille se réunit en cercle autour du lit de l'enfant malade et commence à disposer les différents aliments dans les bols. Chacun se sert à l'aide de baguettes taillées dans du bambou. Les plus petits sont nourris par leur mère, toujours avec les bâtonnets. Elle dépose de petites boulettes dans la bouche de l'enfant. Ainsi le repas se déroule accompagné du cliquetis irrégulier des baguettes.



Lorsque l'enfant est guéri, que le médecin est d'accord de le laisser regagner sa maison, tout de suite la mère rassemble ses modestes biens dans de vieux sacs. Elle prend congé de ses voisins et voisines et, son enfant sur la

hanche, elle quitte l'hôpital avec un regard reconnaissant.

Quoi de plus merveilleux que l'image d'un enfant guéri, dans les bras de sa mère heureuse ?

Danielle Pluss

Pour les victimes de la guerre

A la suite de l'intensification des combats au Vietnam du Sud au début du printemps dernier, le nombre des sans-abri et des blessés a accusé une telle recrudescence que la Croix-Rouge vietnamienne, appelée à leur remettre des vivres, des médicaments, des couvertures, s'est vue contrainte de solliciter l'aide d'autres sociétés nationales.

Répondant à l'appel de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, la Croix-Rouge suisse,

pour sa part, a immédiatement remis à cette dernière un montant de 150 000 fr. provenant de ses fonds de parrainages. En outre, la Croix-Rouge suisse a mis à la disposition de l'hôpital civil de Da Nang une somme de 25 000 fr., destinée à l'achat de secours divers pour les enfants réfugiés hospitalisés dans le pavillon pédiatrique dont nous venons de parler. L'hôpital a de plus reçu un don de médicaments d'une valeur de 10 000 fr.